## À votre agenda
## Quatre Rendez-vous inter-parcs industriels de 2024

16 avril
Métal Laurentide
Page 14

21 mai
Les Impressions Stampa
Page 14

17 septembre
Acier inoxydable Den-Mar
Page 20

15 octobre
Gentek
Page 20

Un événement à ne pas manquer
La 20e Classique de golf inter-parcs industriels se déroulera le 4 juin 2024 au Golf de la Faune
Page 23

le JOURNAL des Parcs industriels
Capitale-Nationale | www.parcsindustriels.ca

Projet MEVQ
# Une initiative majeure pour la transition énergétique et le passage à l'économie verte
Pages 3 à 5

Un projet de 105 M$
Début du chantier pour le complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec
Page 6

DEC accorde une aide financière de 1 235 000 $ à l'Institut national d'optique pour renforcer l'écosystème quantique au Québec
Page 10

Capital Propane inc
1999-2019 20 ANS DÉJÀ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AUTO-PROPANE
AUTO-PROPANE
Un choix économique & flexible
2700, Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1P 2J1
418 872-8810 | capitalpropane.com
UNE ENTREPRISE QUÉBÉCOISE À 100%

# Desjardins Entreprises – Québec

## Unis par l'excellence!

**Découvrez votre nouveau centre Desjardins Entreprises**

Les centres Desjardins Entreprises Québec-Capitale et Québec-Portneuf se regroupent pour former une seule et grande équipe conseil dédiée à l'accompagnement des entrepreneur(e)s.

**desjardins.com/entreprises**

Desjardins
Entreprises

# La CPI a le vent dans les voiles et travaille sur deux gros projets

**(YG) La CPI relance ses activités, et le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle travaille sur deux dossiers très importants. M. Pierre Dolbec, président-directeur général, a participé le 21 mars dernier au lancement d'un très important partenariat avec l'Université Laval.**

Coordonné par l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS), le Mouvement Entreprises Vertes Québec (MEVQ) veut accélérer la transition énergétique et le passage à l'économie verte. Son objectif est de mobiliser 2500 entreprises situées dans les parcs industriels de Québec au cours des deux prochaines années.

La Corporation des parcs industriels (CPI) de Québec, le Conseil régional de l'environnement (CRE) – région de la Capitale-Nationale et Québec International (QI) collaborent à ce projet novateur.

À terme, l'adoption de ce nouveau modèle d'affaires permettra d'accroître la compétitivité et la rentabilité des entreprises du secteur manufacturier. « J'invite les entreprises de la grande région de Québec à rejoindre le Mouvement Entreprises Vertes Québec. Le projet MEVQ est une belle suite à celui de la Grande corvée des besoins, pour lequel l'environnement et le développement durable sont ressortis comme des enjeux prioritaires des entreprises des parcs industriels de Québec », indique M. Dolbec.

Pour ce dernier, ce projet représente le complément parfait avec le concept lancé par la CPI il y a près de 18 mois, soit la Vallée industrielle verte. Ces deux projets s'intègrent bien dans la volonté de la CPI d'inciter les entreprises des parcs à prendre une option plus verte. M. Dolbec souligne aussi que le Comité environnemental sera appelé à reprendre du service pour appuyer ces initiatives.

De plus, M. Dolbec travaille activement avec une équipe de la CPI, notamment M. Vincent Dumont de la Ville de Québec, sur un projet d'une grande ampleur. La création d'une plateforme numérique, qui s'avèrera un important virage au sein de la CPI. Elle permettra d'améliorer les communications avec la Ville de Québec, l'Université Laval, les partenaires et les gouverneurs. Le tout en complémentarité avec le Journal des parcs industriels, le site Web, Facebook et Lindkin.

Ces changements surviendront au cours des six prochains mois et permettront de mieux faire connaître la CPI auprès des entreprises des parcs industriels. Un très gros projet sur la table.

M. Dolbec soulève aussi que les activités de réseautage de la CPI, les Rendez-vous inter-parcs industriels, reprennent dès le 16 avril prochain. Pour l'occasion, les industriels sont invités chez Métal Laurentide. Puis le 23 mai, ce sera au tour des Impressions Stampa de les accueillir. Et ce, sans compter la 20e Classique de golf inter-parcs industriels qui se déroulera le 4 juin au Golf de la Faune. ■

*M. Pierre Dolbec, président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI.*

*M. Denis Giguère, gouverneur du parc industriel de Beauport.*

Denis Giguère, propriétaire de SG Énergie

## Un pionnier toujours aussi passionné parmi les gouverneurs de la CPI

**(YG) Denis Giguère, propriétaire de SG Énergie, anciennement Simon Giguère produits pétroliers, a joint les rangs des gouverneurs de la CPI parmi les tout premiers industriels en 2011. Treize ans plus tard, il représente toujours le parc industriel de Beauport et son engagement n'a jamais vacillé.**

Il souligne qu'il n'a pu résister à l'appel des deux Pierre (Pierre Cassivi et Pierre Dolbec) comme il le dit, alors que ces derniers menaient une campagne de recrutement parmi les industriels des zones et parcs industriels de l'époque pour former un bureau des gouverneurs.

« Il était important pour moi de participer à la défense des besoins des industriels des zones et parcs de la grande région de Québec. À l'époque, il n'y avait pas d'organisation représentant spécifiquement les besoins et les demandes des industriels. Je voulais donc participer à cette noble cause de mette sur pied et de structurer un Bureau des gouverneurs », explique M. Giguère.

Ce moyen de rejoindre et de réunir les industriels des parcs était clairement exprimé par les industriels. Pour M. Giguère, la CPI représente une organisation très solide qui évolue très bien. La récente récolte de données acquises par la Grande corvée des besoins effectuée au cours des dernières années représente un point tournant très important pour la CPI afin d'encore mieux cibler et mettre en valeur les entreprises et ses dirigeants. Il considère que beaucoup d'entrepreneurs sont conscients de ce que la Corporation fait pour eux. Mais il souhaite en faire plus pour établir une meilleure communication avec les dirigeants des parcs.

Pour ce faire, M. Giguère est prêt à s'investir encore plus dans l'objectif de devenir un facilitateur, une voie de transmission pour les besoins des industriels et de porter leur message. Pour sa part, le gouverneur du parc industriel de Beauport invite les industriels de son secteur à s'adresser directement à lui pour faire connaître leurs besoins. Il s'engage à porter leur message, à les diriger vers la bonne source pour obtenir de l'aide ou de l'information et à faciliter des rencontres. ■

Lancement public du projet Mouvement Entreprises Vertes Québec (MEVQ)

# Une initiative majeure pour la transition énergétique et le passage à l'économie verte

Crédit photo : Yan Doublet

*Carol Gilbert, vice-président - Innovation et développement – Québec International; Karen Bouchard, adjointe au vice-recteur aux Affaires internationales et développement durable et directrice adjointe de l'Institut EDS; Martine Brouillette, conseillère en développement et partenariats et conseillère en pratique d'affaires écoresponsables et technologies propres – Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale; Ashley Byrne, coordonnatrice d'activités – Institut EDS, Pierre Dolbec, président-directeur général – Corporation des parcs industriels; Ken Fallu, directeur d'industrie Ressources Naturelles et Environnement, OPTEL; Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, vice-président du comité exécutif – Ville de Québec; Stéphane Roche, directeur de l'Institut EDS; Alexandre Gajevic Sayegh, professeur agrégé - Faculté des sciences sociales – Université Laval; John Gaspo, chef laboratoire LTE, Hydro-Québec; Marc Journeault, professeur titulaire - Faculté des sciences de l'administration – Université Laval; Frédéric Picard, vice-recteur adjoint – vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI); Pierre Lemay, adjoint au vice-recteur – Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable (VRAIDD); et Kevin Pochon, directeur au développement des affaires – Technologies propres, Québec International.*

**YVON GIROUX**

redaction@journal-local.ca

**L'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS) de l'Université Laval, en partenariat avec la Corporation des parcs industriels de Québec (CPIQ), le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale (CRE-CN) et Québec International (QI), vient d'annoncer le lancement public du projet Mouvement Entreprises Vertes Québec (MEVQ).**

Ce projet ambitieux maillant la recherche, la création et l'innovation vise à mobiliser les 2500 entreprises installées dans les parcs industriels de Québec pour accélérer la transition énergétique et le passage à l'économie verte au cours des deux prochaines années.

Ce partenariat entre l'Institut EDS et ses partenaires vise une approche collaborative qui tire profit de l'expertise des communautés non académique et académique. « En unissant ses forces avec des acteurs régionaux, l'Institut EDS trace une voie dynamique vers une économie plus durable, par l'accompagnement des entreprises de notre région », mentionne Stéphane Roche, directeur de l'Institut EDS.

Coordonné par l'Institut en environnement, développement et société de l'Université Laval, le MEVQ bénéficie du leadership des professeurs Marc Journeault de la Faculté des sciences de l'administration et Alexandre Gajevic de la Faculté des sciences sociales. Avec le soutien d'une équipe multidisciplinaire et d'instances de gouvernance solides, le projet s'articule autour de trois volets stratégiques :

1. Mobilisation : Le projet MEVQ implique la réalisation d'un portrait-enquête de la transition dans les entreprises de Québec, avec la collaboration de la CPIQ, et le lancement d'une campagne d'adhésion au mouvement pour encourager leur engagement.

2. Accompagnement scientifique : Des cercles d'expertise réuniront chercheurs, dirigeants d'entreprises et experts du milieu des affaires et de l'environnement pour codévelopper des solutions adaptées aux défis concrets de la transition énergétique et de l'économie verte.

3. Accompagnement opérationnel et d'affaires : Le projet MEVQ permettra d'améliorer l'arrimage du soutien aux entreprises dans l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres ainsi que des conseils visant à améliorer les performances des entreprises dans la transition.

Alors que l'Institut EDS est responsable de la coordination d'ensemble du projet et du volet d'accompagnement scientifique, la Corporation des parcs industriels contribuera de manière importante à la mobilisation et à l'engagement des entreprises installées dans les parcs industriels ainsi qu'à la promotion des différentes activités du projet auprès de leurs membres. Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale et Québec International mettront à profit leur expertise auprès des entreprises au cœur du volet d'accompagnement opérationnel et d'affaires. Ils contribueront également à la mobilisation des entreprises et des experts afin d'assurer le succès des différentes activités prévues dans le cadre du projet.

Le projet MEVQ se déploiera jusqu'à l'automne 2025 et inclura deux activités d'envergure qui rassembleront une diversité d'acteurs. D'une part, une journée thématique dédiée à la transition énergétique et l'économie verte dans le milieu corporatif rassemblera des chercheurs, des dirigeants d'entreprises et des experts d'affaires. D'autre part, une activité de reconnaissance permettra de mettre en valeur les entreprises qui auront participé au mouvement.

À terme, l'adoption de ce nouveau modèle d'affaires permettra d'accroître la compétitivité et la rentabilité des entreprises du secteur manufacturier. « J'invite les entreprises de la grande région de Québec à rejoindre le Mouvement Entreprises Vertes Québec. Le projet MEVQ est une belle suite à celui de la Grande corvée des besoins, pour lequel l'environnement et le développement durable sont ressortis comme des enjeux prioritaires des entreprises des parcs industriels de Québec », indique Pierre Dolbec, président-directeur général de la CPIQ.

L'équipe du projet sollicite également la participation de la communauté universitaire pour contribuer à diverses activités, notamment des cercles d'expertise et des événements de maillage prévus en 2024 et en 2025.

Le projet MEVQ est rendu possible grâce au précieux soutien de la Ville de Québec, du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), d'Hydro-Québec et de précieux donateurs. ■

« J'invite les entreprises de la grande région de Québec à rejoindre le Mouvement Entreprises Vertes Québec. Le projet MEVQ est une belle suite à celui de la Grande corvée des besoins, pour lequel l'environnement et le développement durable sont ressortis comme des enjeux prioritaires des entreprises des parcs industriels de Québec », indique Pierre Dolbec, président-directeur général de la CPI.

Crédit photo : Yan Doublet

*Carol Gilbert, vice-président - Innovation et développement – Québec International; Martine Brouillette, conseillère en développement et partenariats et conseillère en pratique d'affaires écoresponsables et technologies propres – Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale; Pierre Dolbec, président-directeur général – Corporation des parcs industriels; Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, vice-président du comité exécutif – Ville de Québec; Alexandre Gajevic Sayegh, professeur agrégé - Faculté des sciences sociales – Université Laval; Marc Journeault, professeur titulaire - Faculté des sciences de l'administration – Université Laval; Frédéric Picard, vice-recteur adjoint – Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI); Pierre Lemay, adjoint au vice-recteur – Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable (VRAIDD); et Stéphane Roche, directeur de l'Institut EDS.*

BROUILLARD

FAIRE BRILLER LES ENTREPRISES
DES PARCS INDUSTRIELS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

**Roadloft offre la vanlife à seulement 20$ par jour dans une mini fourgonnettes, un VUS et maintenant dans un modèle à hayon!**

Roadloft, solution québécoise permettant la conversion des véhicules vers une formule VR non-permanente, déploie dorénavant son offre pour tous les types de véhicules. Après la mise en marché d'un premier ensemble de transformation pour les mini fourgonnettes en 2018, Roadloft présentait il y a deux ans une solution pour les VUS et a lancé dernièrement une formule adaptable sur les véhicules à hayon (de type *hatchback*). Pour seulement 20$ par jour, Roadloft offre maintenant à tous les propriétaires de véhicules l'accès à la *vanlife* : la nouvelle façon de voyager de façon confortable avec un budget plus que raisonnable. En Amérique du Nord, aucune autre solution sur le marché n'offre des ensembles pour tous les types de véhicules.

BROUILLARD est une agence boutique de communication de deuxième génération spécialisée en relations publiques et relations de presse. L'agence épaule depuis 35 ans des entreprises avec leur communication interne, leurs relations avec les médias de la province, leur gestion d'enjeux et de crise, leur rayonnement corporatif sur les réseaux sociaux, leurs évènements et leur marketing d'influence.

VOUS SOUHAITEZ RAYONNER ?
ÇA POURRAIT ÊTRE VOUS !

equipe@brouillardcomm.com
418.682.6111

VOUS IMPORTEZ OU EXPORTEZ ?

Courtage en douane
Transport international
Courtage en transport Nord-Américain
Expert C-TPAT et PEP
Services aux expositions
Consultation et formation

Pierre Dolbec vous invite à contacter son équipe de professionnels en douanes et transport international. Depuis 1960, nous offrons un service professionnel et dévoué pour faciliter les affaires internationales à nos clients.

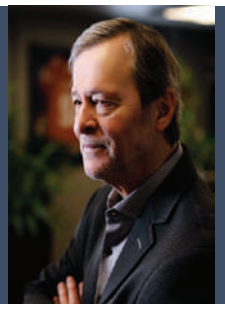

DOLBEC INTERNATIONAL 60 ANS YEARS

418 688-9115 ou 1 855 688-9115 - dolbec@dolbec-intl.ca
WWW.DOLBEC-INTL.CA

le JOURNAL des Parcs industriels
Capitale-Nationale | www.parcsindustriels.ca

**LE JOURNAL DES PARCS INDUSTRIELS**
www.parcsindustriels.ca

**CORPORATION DES PARCS INDUSTRIELS DE QUÉBEC (OBNL)**
**Pierre Dolbec**
Président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI
**Lyne Lizotte**
Adjointe à la direction générale
**Yvon Giroux**
Rédacteur en chef et éditeur du Journal des parcs industriels
**Ghislain Gaudreau**
Responsable du développement des affaires et de la publicité nationale et régionale

**RÉDACTION**
**Yvon Giroux**
redaction@parcsindustriels.ca
**Révision / correction :** Traduction M
**Photographes :** Sébastien Dion, Gilles Fréchette, Frédéric Lavoie

**PUBLICITÉ**
**Ghislain Gaudreau**
ventes@parcsindustriels.ca
Cell. : 418 998-0970

**IMPRESSION**
**Québecor Média**
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Convention de la Poste-publications
Postes Canada : No 41870516

**WEBMESTRE**
**René Déry**
**Déry Résultats marketing**

**PRODUCTION**
**Julie Lemieux**
**Viva Design**
production@parcsindustriels.ca

**PROCHAINE PARUTION**
Juin 2024
**DATE DE TOMBÉE**
22 mai 2024
**DATE DE DISTRIBUTION**
5 juin 2024

QUÉBECOR Média
Impression sur du papier provenant de sociétés qui détiennent des certificats appropriés en matière de gestion des forêts.

Un projet de 105 M$

# Début du chantier pour le complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec

**(YG) L'Université Laval et l'Institut nordique du Québec (INQ) viennent de lancer les travaux pour le nouveau complexe scientifique. Évaluée à 105 M$, la construction est rendue possible grâce à un soutien financier des gouvernements du Québec et du Canada et de la Ville de Québec.**

Avec une mise en service prévue en 2026, le complexe scientifique de l'INQ deviendra une plaque tournante de la recherche nordique au Canada et à l'international. Les recherches qui émaneront de ce milieu d'échange et d'innovation contribueront au développement durable du Nord.

« L'Université Laval est une université d'impact, c'est tout à fait vrai quand on pense au leadership de nos équipes qui œuvrent en recherche nordique. Depuis plus de 60 ans, l'Université Laval fédère les actrices et les acteurs clés dans le secteur de la recherche nordique et arctique, et la construction du complexe scientifique s'inscrit dans cette démarche. L'INQ rassemble quinze institutions d'enseignement supérieur desquelles proviennent plus de 270 chercheuses et chercheurs. Il compte aussi sur une représentation des quatre communautés des Premiers Peuples qui habitent le nord québécois, soit les Inuit, les Cris, les Innus et les Naskapis. L'INQ aura dorénavant un lieu d'ancrage fort sur le campus de l'Université Laval », a déclaré la rectrice de l'Université Laval, Sophie D'Amours.

« L'Université Laval est un fleuron de la région de Québec et cette annonce vient consolider sa place comme établissement d'enseignement et de recherche public et francophone de calibre mondial. Le nouveau complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec favorisera le développement de la recherche et le partage de connaissances pour nous aider à créer un pays plus fort et plus durable. Encore une fois, Québec se démarque en misant sur sa francophonie et sa nordicité pour attirer les talents et renforcer notre économie », a soutenu le député de Québec et ministre des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, Jean-Yves Duclos.

La communauté de l'INQ pourra bénéficier, grâce à ce nouveau complexe, de plateformes analytiques à la fine pointe de la technologie. Dans ces espaces propices aux découvertes, on pourra, par exemple, recréer des conditions climatiques nordiques et arctiques en laboratoire, tester des véhicules sous-marins téléopérés dans un bassin spécialisé, en plus de préparer et de coordonner les missions du Nord dans des espaces entièrement consacrés et adaptés aux particularités qu'exigent ces expéditions.

« L'Institut nordique du Québec fournira aux décideurs, aux communautés nordiques et au secteur privé des connaissances scientifiques et techniques nécessaires au développement durable du territoire nordique québécois. La recherche et l'innovation jouent un rôle essentiel pour arriver à comprendre en profondeur et développer durablement le territoire nordique et les communautés qui y vivent. La Société du Plan Nord est résolument engagée à remplir cette mission », a renchéri la ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec et ministre responsable de la Société du Plan Nord, Maïté Blanchette Vézina.

Le partage des connaissances sera aussi mis de l'avant à travers des espaces collectifs à l'usage de l'ensemble de la communauté de recherche arctique et nordique. Ces espaces seront aménagés pour sensibiliser et éduquer le public aux réalités du Nord. Un lieu destiné aux visiteurs et aux partenaires des Premiers Peuples permettra de les accueillir et de faire se côtoyer les savoirs locaux et scientifiques.

*Avec une mise en service prévue en 2026, le complexe scientifique de l'INQ deviendra une plaque tournante de la recherche nordique au Canada et à l'international.*

Le maire de Québec, Bruno Marchand, a souligné qu'« il n'y a rien de mieux pour qu'une société soit en santé que le fait qu'elle se base sur la science. Aujourd'hui, on annonce que notre ville et notre université auront leur voix plus forte au chapitre de la recherche nordique partout dans le monde. C'est grâce au travail qui sera fait ici que nous avancerons tous ensemble. Nous avons l'expertise et la connaissance pour continuer de rayonner dans le monde scientifique et d'offrir des données à ceux qui voudront contribuer à un monde axé sur le développement durable. On a de quoi être très fiers! »

Le cadre des travaux scientifiques est unique dans le Nord, le contexte social et culturel lui est propre et ses environnements physiques demandants, qui subissent de plein fouet l'impact des changements climatiques nécessitent des efforts spécifiques. ■

**DISTRIBUTION DU JOURNAL DES PARCS INDUSTRIELS**

**7000 EXEMPLAIRES**
**5012** dans les parcs industriels
**DISTRIBUTION AFFICHE-TOUT**
**1988** exemplaires

POSTES CANADA POST

# SM Suspension reçoit un investissement de 128 000 $ du Fonds de la région de la Capitale-Nationale

**(YG) La MRC de La Jacques-Cartier vient d'annoncer une aide financière de 128 000 $ pour soutenir les investissements de SM Suspension qui leur permettront d'améliorer leur productivité et l'automatisation de leurs processus et, ainsi, d'accroître leurs avantages concurrentiels par rapport à la compétition. Ce montant provient du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).**

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant, à ce titre, son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2018-2019 à 2024-2025, la MRC de La Jacques-Cartier dispose d'une enveloppe de 10 566 117 $ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets contribuant au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la MRC et de la région de la Capitale-Nationale.

« Bien que la région de La Jacques-Cartier soit connue comme le plus grand terrain de jeux de Québec, elle compte aussi des entreprises industrielles et manufacturières. La somme octroyée contribuera à soutenir SM Suspension dans son élan et démontre tout le dynamisme des entrepreneurs de la MRC », déclare M. Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury.

« Cet investissement de 128 000 $, qui s'ajoute à l'aide financière de 200 000 $ octroyée en 2019, permettra à SM Suspension de poursuivre sa croissance et de maintenir sa compétitivité. Nous sommes heureux de soutenir cette entreprise qui met tout en œuvre pour demeurer à la fine de pointe de la technologie », ajoute M. Pierre Dolbec, président de la Société de développement économique de La Jacques-Cartier et maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

« Je suis persuadé que les investissements annoncés, notamment par l'acquisition de technologies de pointe permettant d'améliorer la rapidité et la précision de la conception et de la fabrication de différentes composantes, faciliteront non seulement le travail d'ingénierie, mais sauront aussi mener SM Suspension encore plus loin dans sa croissance et sa compétitivité », termine M. Éric Caire, député de La Peltrie, ministre de la Cybersécurité et du Numérique. ■

## La Corporation des parcs industriels vous invite à faire affaire avec ces entreprises accréditées

**Vous êtes un industriel et vous êtes situé dans une zone ou un parc industriel de l'agglomération de Québec?**

La Corporation des parcs industriels invite les industriels à faire affaire avec des entreprises accréditées par celle-ci.

Ils sont en mesure de vous offrir des produits et services de très haute qualité.

La Grande Corvée des besoins des parcs industriels

Corporation des parcs industriels

| Assurances | Avocats | Banque | Concessionnaire automobile |
|---|---|---|---|
| Synex Assurance | Langlois | Desjardins Entreprises | Le Groupe JD |

| Douanes | Formation | Immobilier | Médias |
|---|---|---|---|
| DOLBEC International | Collège O'Sullivan de Québec | Immeubles Roussin | TVA |

| Santé - Sécurité au travail | Services financiers | En collaboration avec |
|---|---|---|
| TELUS Santé | GestionVigie | Ville de Québec |

N|A|T|I|O|N|A|L

BALADO
sur demande

Les balados peuvent jouer un rôle déterminant dans votre stratégie de marketing numérique.

Qu'ils soient écoutés dans les bouchons de circulation, en avion ou en promenant le chien, ils constituent un moment privilégié où, l'espace d'un quart d'heure, vous avez toute l'attention de votre futur client.

NATIONAL produit des balados uniques et créatifs qui sont destinés à agir comme leviers de développement.

À quand notre premier enregistrement?

1-418-648-1233
www.national.ca

# Information sur le CEI Québec

YVON GIROUX
redaction@journal-local.ca

**Québec International, agence de développement économique régionale, et Léger dévoilaient récemment les résultats du sondage *Portrait des pratiques numériques des entreprises manufacturières de la région de la Capitale-Nationale*.**

L'édition 2023 du sondage mené aux deux ans a permis de questionner 134 hauts dirigeants d'entreprises de la région sur des sujets comme le numérique au sein des entreprises manufacturières, l'usage des technologies, la maturité numérique, les impacts du numérique sur les activités, en plus de brosser le portrait des entreprises exportatrices et non exportatrices.

Un des faits saillants du sondage est que le nombre d'entreprises qui se sont dotées d'un plan formel facilitant un virage numérique connaît une importante croissance (38 % contre 22 % en 2021). Il reste toutefois du travail à faire.

La transformation numérique permet de demeurer compétitif, d'augmenter sa capacité de production et de faire face aux défis de main-d'œuvre et d'approvisionnement. Mais elle doit être bien réfléchie et bien réalisée.

Que ce soit pour les entreprises qui possèdent déjà un plan ou pour celles qui sont au tout début de leur réflexion, le Centre d'expertise industrielle de Québec International (CEI Québec) offre un accompagnement personnalisé afin d'optimiser tous les aspects des entreprises.

À titre de point d'ancrage de la transformation numérique des entreprises, le CEI Québec connaît les nombreux acteurs qui forment l'écosystème complexe de la transformation numérique et sait à quel moment faire intervenir chacun d'eux, au plus grand bénéfice de l'entreprise :

- Unique dans l'est du Québec;
- s'engage à simplifier et renforcer l'efficacité, la productivité et la compétitivité des entreprises face aux évolutions constantes de la transformation numérique;
- offre de l'accompagnement pour tout type de projet, que ce soit un projet de plus petite envergure pour faire un premier pas à une stratégie complète, qui comprend plusieurs projets ou un projet de grande envergure;
- principalement pour les entreprises manufacturières, mais l'équipe a la capacité d'aider d'autres types d'entreprises.

### Les différentes étapes de l'accompagnement offert par le CEI Québec sont :

1. Évaluation de la situation actuelle, du niveau de maturité numérique et présentation des opportunités de projets numériques dans l'entreprise.
2. Alignement stratégique : harmonisation des objectifs actuels, des enjeux et des possibilités offertes par l'évolution numérique de l'entreprise.
3. Plan numérique : élaboration d'un plan personnalisé et neutre, basé sur la réalité et sur les retombées concrètes de la transformation numérique pour l'entreprise.
4. Préparation du financement : identification des besoins précis de financement et des partenaires financiers pertinents, ainsi que la préparation à la rencontre avec un montage financier détaillé.
5. Déploiement et suivis : implication selon les besoins lors de l'implantation des solutions numériques.

Pour plus d'information concernant le Centre d'expertise industrielle de Québec, visitez le ceiquebec.ca. ■

*M. François Levesque, président de Richard & Levesque, et M. Jean-Philippe Martin, directeur principal du Centre d'expertise industrielle, Québec International, lors d'une visite de l'entreprise Richard & Levesque.*

# PROJET DE LOI N° 22

## De nouvelles approches en matière d'indemnisation des propriétaires expropriés

Le 25 mai 2023, Mme Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec, a déposé le projet de Loi 22, *Loi concernant l'expropriation*, qui a été adopté et est entré en vigueur le 29 décembre 2023 (la « **Nouvelle Loi** »). Celui-ci remplace dans son intégralité la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. E-24) (l'« **Ancienne Loi** »).

### Les pouvoirs du Tribunal administratif du Québec dans la détermination de l'indemnité

Jusqu'à présent, les principes devant guider la détermination des indemnités payables en cas d'expropriation étaient prévus à l'article 952 du *Code civil du Québec* (RLRQ, c. CCQ-1991) et aux articles 58 et suivants de l'Ancienne Loi sur l'expropriation. La législation auparavant en vigueur prévoyait que la contrepartie versée à un propriétaire exproprié devait être juste en considérant la valeur du bien exproprié et le préjudice directement causé par l'expropriation. Le Tribunal administratif du Québec (le « **TAQ** ») disposait d'une grande latitude afin de déterminer ce qui représentait une indemnité juste pour un propriétaire exproprié en se fondant sur son appréciation des faits et des circonstances présentés.

La Nouvelle Loi établit un nouveau cadre juridique qui régit de manière plutôt stricte les principes qui devront être appliqués par le TAQ en matière de détermination et de calcul de l'indemnité d'expropriation. L'article 75 de la Nouvelle Loi prévoit six approches d'indemnisation devant être utilisées dans le cadre de l'établissement de cette indemnité, alors que les articles 76 à 81 de la Nouvelle Loi prévoient la manière et les circonstances particulières dans lesquelles chacune de ces approches d'indemnisation doit être utilisée et appliquée par le TAQ. Suivant l'adoption de la Nouvelle Loi, il y a lieu de constater que la flexibilité du TAQ dans le processus de détermination de l'indemnité et ses pouvoirs d'appréciation se voient grandement restreints par rapport à ce qui était prévu dans l'Ancienne Loi.

### Les composantes de l'indemnité définitive et l'utilisation de la valeur marchande

Une fois l'approche d'indemnisation applicable identifiée par le TAQ, la Nouvelle Loi prévoit les différentes composantes de l'indemnité définitive à être versée à un propriétaire exproprié. L'article 82 de la Nouvelle Loi prévoit que l'indemnité définitive sera composée de i) l'indemnité immobilière, ii) l'indemnité en réparation des préjudices, iii) l'indemnité pour perte de valeur de convenance, et iv) l'indemnité pour les troubles, les ennuis et les inconvénients.

Par ailleurs, dans la Nouvelle Loi, le législateur retient le concept de la « valeur marchande », notamment aux articles 84 et 85 de la Nouvelle Loi, qui se lit comme suit :

> ***85**. La valeur marchande d'un droit correspond à la somme de la valeur de ce droit établie conformément à l'article 86 et du surplus de valeur qu'apportent à ce droit les améliorations au terrain et les aménagements paysagers présents à la date de l'expropriation, mais non considérés dans l'établissement de la valeur de ce droit.*

Or, en vertu de l'Ancienne Loi, la jurisprudence reconnaissait l'utilisation de la « valeur à l'exproprié » comme principe devant guider le calcul du montant d'indemnisation :

> *Montréal (Ville) c. Benjamin, 2004 CanLII 44591 (QC CA), par. 79 :*
>
> *« [79] En matière d'expropriation, il a toujours été reconnu qu'on devait évaluer l'immeuble sous l'angle le plus avantageux pour l'exproprié. Ce principe de la "valeur à l'exproprié" a été appliqué constamment depuis près d'un siècle […].[1] »*

La « valeur à l'exproprié » diffère de la « valeur marchande » de l'immeuble en ce qu'elle tient compte du potentiel de développement futur du bien exproprié. Les tribunaux avaient déjà reconnu et appliqué ce principe :

> *« En cherchant la "valeur à l'exproprié", le juge a considéré la valeur potentielle future du terrain exproprié. La valeur potentielle future n'est qu'une application de la recherche du meilleur usage. La Cour peut dans de tels cas prendre en considération un usage qui n'existe pas à la date de l'expropriation, mais qui aurait représenté pour l'exproprié un potentiel futur d'accroissement de la valeur de l'immeuble et qu'il perd, de par la dépossession. La jurisprudence a confirmé à plusieurs occasions l'application de ce principe. Comme dans le cas qui nous occupe, les tribunaux ont souvent dû écarter le zonage en vigueur à la date de l'évaluation pour fixer la véritable valeur à l'exproprié.[2] »*

En revanche, l'utilisation de la valeur marchande sous la Nouvelle Loi prend en compte la réalité immédiate du marché immobilier, évaluant le bien en fonction de critères tels que la demande, l'offre et les conditions du marché à un moment précis. Cela peut avoir des conséquences importantes sur le montant final de l'indemnité, qui reflète ainsi la valeur de la propriété au moment exact de l'expropriation. Toutefois, dans le cadre d'une expropriation, le propriétaire concerné n'a pas choisi de vendre, mais s'est plutôt vu contraint de céder sa propriété, alors qu'il aurait potentiellement préféré attendre une situation du marché différente.

### Conclusion

En conclusion, la Nouvelle Loi représente une refonte majeure du processus d'expropriation au Québec, apportant des changements significatifs aux droits des propriétaires et aux pouvoirs des autorités publiques. L'instauration de nouvelles approches d'indemnisation dans la Nouvelle Loi témoigne d'une volonté claire du législateur de passer d'un cadre législatif souple, qui permettait au TAQ de prendre en considération les particularités de chaque situation, à un cadre législatif plus strict qui dicte la façon de procéder.

**Auteure**

**Valérie-C. Bégin**
Avocate

[1] *Montréal (Ville)* c. *Benjamin,* 2004 CanLII 44591 (QC CA), par. 79.

[2] *Saint-Eustache (Ville)* c. *Lorrain,* 1996 CanLII 6311 (QC CA), pp. 7

LITIGE - AFFAIRES - TRAVAIL
LANGLOIS.CA

LANGLOIS
AVOCATS - LAWYERS

# DEC accorde une aide financière de 1 235 000 $ à l'Institut national d'optique pour renforcer l'écosystème quantique au Québec

**YVON GIROUX**

redaction@journal-local.ca

**Soutenir le développement, l'adoption et la commercialisation des technologies quantiques contribue à positionner les organisations du Québec dans ce domaine émergent, tout en renforçant le leadership mondial du Canada.**

C'est pourquoi M. Jean Yves Duclos, député de Québec et ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et l'honorable Pablo Rodriguez, ministre des Transports et lieutenant du Québec, ont annoncé récemment une contribution non remboursable de 1 235 000 $ à l'Institut national d'optique (INO). Cet appui de DEC, qui s'échelonnera sur trois ans (2023-2026), portera sur les salaires d'employés, les honoraires professionnels et les activités de rayonnement afin d'offrir un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des entreprises en démarrage dans le secteur quantique.

*Les participants à l'annonce de l'aide financière de 1 235 000 $ à l'Institut national d'optique pour renforcer l'écosystème quantique au Québec.*

Quantino est un incubateur en hautes technologies à forte intensité (*deeptech*), notamment en optique, photonique, quantique et technologies médicales, créé en 2020 par INO, le plus important centre d'expertise en optique-photonique au Canada. Son équipe accompagne des entreprises émergentes en leur donnant accès à des infrastructures de premier plan, à des équipements à la fine pointe de la technologie et à des expertises reconnues mondialement. L'aide de DEC lui permettra de renforcer sa capacité à soutenir la création et le démarrage d'entreprises qui développent, adoptent ou commercialisent des technologies quantiques à forte composante *hardware*.

Pour soutenir le secteur quantique canadien et consolider la position du pays parmi les leaders dans ce domaine en expansion, le gouvernement du Canada a mis en œuvre la Stratégie quantique nationale. Celle-ci vise à aider les entreprises canadiennes à adopter des technologies quantiques afin qu'elles puissent se positionner dans ce domaine émergent et générer des retombées économiques pour l'ensemble de la communauté.

« Quand on appuie nos entreprises et qu'on les aide à s'outiller pour qu'elles demeurent compétitives, on appuie nos travailleurs, nos communautés et notre économie. C'est ce que nous faisons avec l'Institut national d'optique de Québec. Grâce à cette contribution financière de DEC, l'INO continuera de développer des solutions novatrices pour soutenir l'innovation des entreprises québécoises et canadiennes, et ce, afin qu'elles se positionnent dans l'économie mondiale », affirme Jean-Yves Duclos, député de Québec et ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

« Notre gouvernement s'est engagé à créer une économie forte et axée sur l'innovation. C'est pourquoi je suis ravie du soutien de DEC à INO et à son incubateur quantique, qui permettra non seulement de soutenir la croissance et la créativité des entreprises d'ici, mais aussi à créer de la richesse partout au Québec et au Canada. Félicitations à monsieur Chandonnet et à toute l'équipe de l'incubateur Quantino! », déclare M^me^ Soraya Martinez Ferrada, ministre du Tourisme et ministre responsable de DEC.

« L'appui annoncé par DEC permettra à Quantino d'accompagner encore plus de jeunes entreprises qui révolutionneront les industries de demain afin qu'elles se rendent au stade de la commercialisation, qu'elles fabriquent ici et qu'elles exportent partout dans le monde », termine M. Alain Chandonnet, président-directeur général, INO. ■

BE LE BONNE ENTENTE

★★★★★ HÔTEL CONTEMPORAIN

UNE BESINESS EXPÉRIENCE COMME NULLE AUTRE

Profitez de notre offre réunion à

49 $ /personne

pour la journée complète.

Incluant :

- Pause-café en matinée
- Lunch 3 services au MC Lounge
- Cocktail de fin de journée offert par le BE
- 50 % sur la location de salle
- Accès à nos espaces de vie
- Stationnement inclus

Pour information et réservation :

* Selon disponibilité. Groupe d'affaires de 10 à 50 personnes.
L'offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.

www.lebonneentente.com

3400, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1X 1S6

CITQ : 005843

# Le coup d'envoi de la Tournée des parcs industriels est donné

**MARIUS S. BRISSON**

Collaboration spéciale

**Toujours habitée par le désir de valoriser le rôle de ses gouverneurs et de se rapprocher de ses entrepreneurs, et afin de répondre plus adéquatement à leurs besoins, la Corporation des parcs industriels (CPI) de Québec a donné le coup d'envoi le mardi 12 mars dernier à sa « Tournée des parcs industriels ».**

Une initiative du président-directeur général de la Corporation, M. Pierre Dolbec, avec la complicité, pour cette première, du gouverneur du parc industriel Armand-Viau, Dave Potvin, et du leader du Service Exécutif de la CPI, Marius Brisson.

La démarche est simple, le gouverneur Dave Potvin et le président de la CPI invitent les femmes et les hommes entrepreneurs de son parc à participer à une « rencontre de proximité » afin de créer des liens et partager le petit-déjeuner, de profiter d'une séance spéciale d'information sur le Service Exécutif de la Corporation et de découvrir les installations de son entreprise, Équipements Ému, à la faveur d'une petite visite industrielle.

*« Pour moi, le fait de recevoir les dirigeant(e)s des entreprises de mon propre parc, c'est une occasion en or pour se mettre à l'écoute de nos industriels.es, de mieux comprendre leurs préoccupations et d'établir enfin un rapprochement pour échanger sur leurs enjeux »*, déclare Dave Potvin, gouverneur du parc industriel Armand-Viau et vice-président d'Équipements Ému.

Rappelons que le Service Exécutif de la CPI a été créé il y a plus de deux ans pour répondre spécifiquement aux besoins particuliers des entrepreneurs installés dans les secteurs industriels de l'agglomération de Québec.

*« On s'est rendu compte que nos industriels passaient énormément de temps à prendre soin de leurs entreprises, mais pas beaucoup pour leurs propres affaires. Alors, pourquoi ne pas concilier tout ça, les finances de l'entreprise et celles de l'entrepreneur »*, commente Marius Brisson.

L'objectif est de permettre aux entrepreneurs qui ont choisi de s'établir dans les secteurs industriels de la CPI de devenir des gens d'affaires avisés, en mesure de prendre des décisions plus éclairées concernant les finances de leurs entreprises et leurs affaires personnelles. Donc, faire des choix judicieux eu égard à la gestion, au déplacement, à la vente, au transfert ou encore à la croissance de leurs propres placements et de leurs sociétés.

*« Voilà un service adapté à la vraie réalité des bâtisseurs de nos parcs industriels – qui sont aussi des parents qui travaillent fort – un service qui représente une valeur ajoutée. Si je l'avais su avant, j'aurais pu en profiter plus tôt »*, ajoute le PDG de la CPI, Pierre Dolbec.

Le Service Exécutif offre aux entrepreneurs qui le désirent deux séances de consultations exploratoires, aux frais de la CPI, avec le directeur Service-conseil de Gestion Vigie, Patrick Lagrange et/ou l'actuaire, Luc Borgia, un expert au Québec en matière de retraite.

*Luc Borgia, actuaire Gestion Vigie, Paul Côté, PCA Services, Dave Potvin, gouverneur parc industriel Armand-Viau et vice-président Équipements Ému, Richard Dubuc, Toitures Falardeau, Marius Brisson, leader Service Exécutif CPI, Jean-Sébastien Duval, Monette Express, Patrick Coutu, L'étendard Drapeaux & Bannières, Mireille Dubé, coach Exécutive LMI Canada, et Patrick Lagrange, directeur Service-conseil, Gestion Vigie.*

*« Moi, ce que je retiens de la présentation de Gestion Vigie c'est le Régime de retraite exécutif (RR-E). L'entreprise c'est ma retraite. J'ai 37 ans et il faut que je pense à mon futur »*, affirme Jean-Sébastien Duval, directeur financier chez Monette Express et présent à la rencontre.

Pour une autre participante à l'activité, Mireille Dubé, coach exécutive LMI Canada, il est important de se regrouper pour sauver de l'argent. *« Il y a des chefs d'entreprises qui seront contents d'apprendre qu'ils peuvent faire de grosses économies en analysant les différentes options en assurance collective. Faut regarder tous les postes budgétaires pour économiser. »*

La Tournée des parcs se déplace en mai chez la gouverneure du parc industriel Cardinal, Danyelle Blouin (Creapub Design) et en juin chez le gouverneur du parc industriel Saint-Malo, Nicolas Reeves (Recyclage Vanier).

**Marius S. Brisson**
Leader, Service Exécutif, et Conseiller spécial
Bureau du Président du conseil, CPI
1 855-222-2102 ou 514 972-2154
mbrisson@parcsindustriels.ca
www.ParcIndustriels.ca

CITÉ AGRICOLE
Ferme Événementielle

# ORGANISEZ VOTRE ÉVÉNEMENT
## à la Cité Agricole !

***Que ce soit pour votre party des fêtes, une soirée reconnaissance, une formation avec repas, un lancement, un rassemblement en famille ou un mariage, notre site charmera vos invités.***

## Une salle clé en main

**MENU ÉLABORÉ À PARTIR DE NOS RÉCOLTES & VIANDES D'ÉLEVAGE**
*Repas à l'assiette, service de méchoui, cocktaîl dînatoire, boîte à lunch & pause-café*

**AMÉNAGEMENT DU MOBILIER COMPLET**

**DÉCOR SIGNATURE**

**SERVICE DE BAR**

**VAISSELLE ET COUTELLERIE**

**ACCÈS AU SITE EXTÉRIEUR**

**KIT DE SONORISATION INCLUS**

**POSSIBILITÉ DE VISITER NOS CHAMPS**

***2 salles privées disponibles***

*Rez-de-chaussée : Salle événementielle / À l'étage : Salon privé*
**Offert sur réservation seulement.*

**POUR RÉSERVER OU POUR PLUS DE DÉTAILS :**
**418-878-9651 | info@citeagricole.com | www.citeagricole.com**
4260, Chemin Notre Dame, Saint-Augustin-de-Desmaures (QC) G3A 1W8

À votre agenda

# Rendez-vous inter-parcs industriels de 2024

**(YG) Les gouverneurs et hauts dirigeants des zones, espaces et parcs industriels vous invitent aux deuxième et troisième Rendez-vous inter-parcs industriels pour 2024, l'événement Découverte d'entreprises. À cette occasion, vous pourrez découvrir des entreprises intéressantes tout en vous permettant de développer votre réseau de contacts auprès de la communauté d'affaires de la grande région de Québec. Rappelons que les rencontres se déroulent sous le type 5 à 7.**

**Rendez-vous nº1**

Le 16 avril 2024

## Métal Laurentide

Le tout premier Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 16 avril chez Métal Laurentide. M. Mario Deblois, président de l'entreprise, aura le plaisir de vous accueillir au 75, rue de Lisbonne, dans le parc industriel François-Leclerc, à Saint-Augustin-de-Desmaures.

*M. Mario Deblois, président de Métal Laurentide.*

**Rendez-vous nº2**

Le 21 mai 2024

## Les Impressions Stampa

Le second Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 21 mai chez Les Impressions Stampa. M. Daniel Laverdière, président de l'entreprise, aura le plaisir de vous accueillir au 445, avenue Marconi, dans le parc industriel Jean-Talon. ■

*M. Daniel Laverdière, président des Impressions Stampa.*

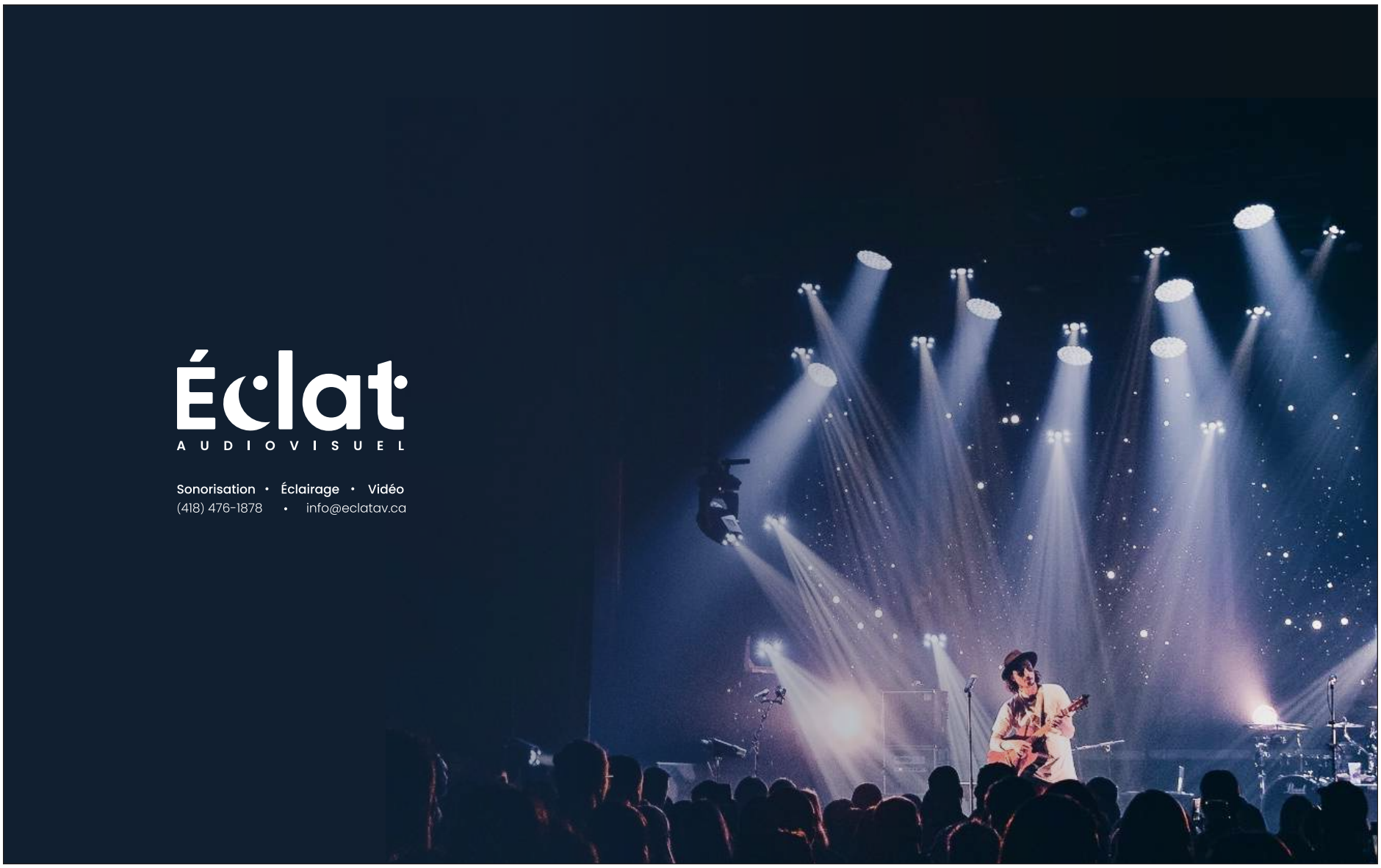

TELUS MD Santé

# Mutuelles de prévention : Devenez membre.

Avec nous, la SST peut être simple.

Permet d'économiser sur les frais liés à la CNESST.*

Bénéficiez d'une équipe d'experts chevronnés.

Simplifiez la SST :

- Documents et outils
- Déclaration en ligne
- Réduction des risques
- Obligations CNESST

Plus de 40 formations SST en ligne incluses.

Apprenez-en plus dès aujourd'hui.

telussante.com/**mutuellesdeprevention** | 1-800-565-4343

*En plus d'une réduction potentielle de prime liée à la performance d'une mutuelle, une bonne gestion de la santé et de la sécurité du travail peut amener une diminution des coûts indirects imputables aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles.

# Le Bonne Entente, une belle et longue histoire d'amour avec Québec

**MARIUS S. BRISSON**

Collaboration spéciale

**Lorsque vous passerez à Québec sur l'autoroute 40 à la hauteur de Duplessis, rappelez-vous que vous roulez sur un terrain qui appartenait jadis au « Domaine de la Bonne Entente », l'ancêtre du Bonne Entente d'aujourd'hui.**

Voici donc, à travers l'ambition sans frontière d'audacieux entrepreneurs d'ici, la petite histoire d'un établissement hôtelier qui fera la réputation d'excellence de Québec à travers le monde.

Cette magnifique histoire d'amour entre le Bonne Entente et Québec commence en 1947, alors que le magnat de l'industrie papetière canadienne, le colonel Charles Hugh Le Pailleur Jones, décide de se faire construire sur un vaste territoire à Sainte-Foy un manoir privé, Domaine de la Bonne Entente, pour accueillir l'élite bourgeoise de l'époque.

*« Le colonel avait pris l'habitude d'utiliser l'expression à la bonne entente pour saluer amicalement les francophones qu'il rencontrait. Le nom va rester »*, indique l'actuel copropriétaire et directeur général, Alain April.

Dès l'année suivante, après le décès du colonel, son fils aîné, Mowbray Jones, entreprend sa nouvelle carrière d'aubergiste et fera passer le nombre de chambres de l'hôtel, au fil des ans, de 12 à 100.

Après des travaux majeurs d'agrandissement et de construction, l'auberge devient en 1960, sous la férule de Marcel Roberge, le Château Bonne Entente.

Puis, en 1986, l'arrivée marquante du nouveau propriétaire et grand entrepreneur de Beauce, Hervé Pomerleau, va permettre à « L'Autre Château » de se surpasser et d'offrir à la clientèle corporative l'espace et les commodités nécessaires à la tenue de congrès et de réunions d'affaires.

C'est pendant cette période-là qu'Alain April, 4e génération d'hôtelier, entre au Château Bonne Entente en 1991 avant d'en prendre la direction générale trois ans plus tard.

En 1999, l'homme d'affaires Marcel Dutil retrouve son ami beauceron et devient copropriétaire de l'hôtel qui va connaître une période faste en matière de croissance et de développement.

*« On a vraiment connu une explosion grâce aux familles de chez nous qui étaient le symbole de l'entrepreneuriat québécois. On parle d'une injection de 20 millions de dollars jusqu'en 2010 pour accorder au Bonne Entente un 2e souffle »*, ajoute Alain April.

En 2006, ce sera au tour du Fonds de solidarité de la FTQ d'investir dans l'établissement qui ne recule devant rien pour innover et se démarquer, ce qui pavera la voie à l'installation d'un nouveau duo de propriétaires aguerris, Alain April et Jacques Tanguay.

Grâce à 160 chambres et suites, ses 15 salles de réunion, ses restaurants, son centre de santé, ses services et installations ainsi qu'à ses chaleureuses boiseries qui confèrent à l'établissement un cachet d'inspiration californienne, le Bonne Entente est devenu une véritable référence de classe internationale.

*« C'est vrai qu'on a vu défiler les Angelina Joli, Amy Adams, Céline Dion et René Angélil, mais aussi les Jean Béliveau, Patrick Roy et Guy Lafleur, et c'est ici qu'on apprenait les noms des joueurs des Nordiques qui allaient être échangés. J'vais peut-être écrire un livre là-dessus »*, ajoute sourire en coin Alain April.

Un lieu extrêmement recherché non seulement pour les gens d'affaires et les visiteurs, mais aussi pour les familles.

*« Le Bonne Entente fait partie de l'histoire du développement de la ville dans l'ouest et, encore aujourd'hui, on reçoit beaucoup de photos d'enfants dont les parents se sont mariés ici. Ça démontre l'importance d'avoir une institution qui a préservé son âme et qui est devenue le port d'attache des familles depuis plus de 50 ans. C'est pas compliqué, pour les meilleurs souvenirs familiaux, c'est le Bonne Entente! »*, conclut le copropriétaire.

Voir l'entrevue d'Alain April sur le site Web de la CPI (www.parcsindustriels.ca).

*En collaboration avec Karine Rancourt, Marketing & Relations publiques – Bonne Entente. ■

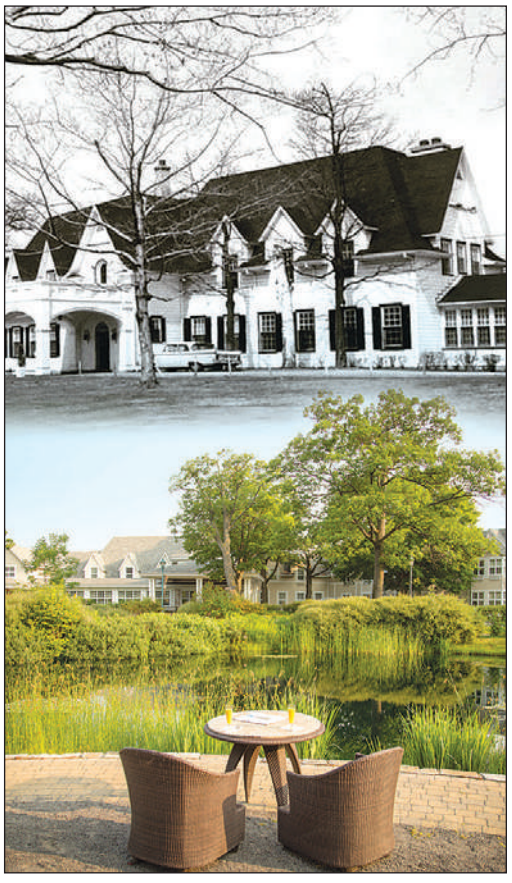

*Avec ses 160 chambres et suites, ses 15 salles de réunion, ses restaurants, son centre de santé, ses services et installations, ses chaleureuses boiseries qui confèrent à l'établissement un cachet d'inspiration californienne, le Bonne Entente est devenu une véritable référence de classe internationale.*

# Le site Internet des parcs industriels, un outil essentiel pour se tenir au courant du monde industriel

**(YG) Les industriels peuvent compter sur un site Internet de très grande valeur pour s'informer sur les événements au cœur de la communauté économique québécoise. Grâce au site parcsindustriels.ca, les industriels des différentes zones, espaces et parcs industriels de la grande région de Québec ont accès à une description de tous les emplacements où œuvrent près de 2 500 entreprises. L'historique, la mission et la vision de parcsindustriels.ca y figurent, de même que toute l'information concernant la Corporation des parcs industriels.**

*Retrouvez tous les Rendez-vous inter-parcs industriels en photos, de même que la photo individuelle des participants.*

Vous y trouverez également une documentation visuelle très étoffée, tous les Rendez-vous inter-parcs industriels en photos, de même que la photo individuelle des participants. Les entrepreneurs des quatre coins du Québec ont tout à gagner à consulter ce site puisqu'ils peuvent y trouver de belles occasions de réseautage. ■

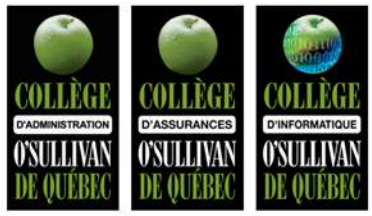


# FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

EN LIGNE - MODE SYNCHRONE

## Places subventionnées au coût de 5 $/h

**BUREAUTIQUE & COMPTABILITÉ**
Acomba, Excel, Microsoft 365, Word et Antidote

**GESTION & COMMUNICATION**
Anglais des affaires, Communication et service à la clientèle, Gestion de projets et Rédaction professionnelle en français

**MARKETING & NUMÉRIQUE**
Animez vos réseaux sociaux et Stratégie marketing Web

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT!**

Avec la participation financière de :

Québec

## IA NOUVEAUTÉ
## COURTES FORMATIONS EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Introduction à ChatGPT
- Utilisation avancée de ChatGPT
- Utilisation de l'IA avec les outils de Microsoft 365
- Maximisez votre temps avec l'IA
- Développez un site Web avec l'IA

418 529-3355 | **osullivan-quebec.qc.ca**

# Lobbyisme Québec

## Sensibilisation des entreprises et organisations liées à la privatisation des soins de santé

Lobbyisme Québec mène quotidiennement des activités de surveillance, de vérification et d'enquête.

Certaines activités de surveillance sont menées auprès de groupes cibles composés d'entreprises ou d'organisations susceptibles de faire des communications d'influence dans un même secteur. Celui-ci est déterminé par Lobbyisme Québec en fonction de l'actualité et des probabilités que des activités de lobbyisme soient exercées. Ces activités se déroulent présentement et leurs résultats (des décisions, des projets de loi, etc.) seront visibles d'ici les prochaines années.

Les activités de surveillance de Lobbyisme Québec visent, entre autres, à sensibiliser les décideurs publics à leurs obligations et à amener les représentants d'intérêts à respecter la Loi en déclarant leurs mandats au registre des lobbyistes, Carrefour Lobby Québec. Il s'agit, pour leurs entreprises et organisations, d'une opportunité de montrer l'exemple en matière de transparence, et ce, au bénéfice des citoyens.

### La privatisation des soins de santé, groupe cible 2023-2024

Sujet toujours présent dans l'actualité, la santé représente près de 43 % des dépenses gouvernementales prévues au budget provincial 2023-2024. Une partie de cette somme devrait d'ailleurs servir à mettre en œuvre la réforme du réseau de la santé, prévue dans le projet de loi no 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, déposé par le ministre de la Santé en mars 2023. La création de Santé Québec, une agence qui sera notamment responsable de la gestion des ressources humaines du réseau de la santé et qui aura le pouvoir d'octroyer du financement à des organismes et des établissements privés, pourrait donner lieu à des activités de lobbyisme auprès de ses dirigeants.

La diversité des secteurs couverts par notre groupe cible (résidences privées pour aînés, CHSLD publics et privés, nouvelles cliniques d'accès à la première ligne, infirmières praticiennes spécialisées et autres professionnels de première ligne, etc.) représente également une occasion de sensibiliser un nombre important d'interlocuteurs.

### Exemples d'activités de lobbyisme dans le secteur de la privatisation des soins de santé

- Un regroupement de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) demande au gouvernement que le projet de loi no 15 comporte des dispositions claires pour que la privatisation du réseau de la santé favorise le maintien à domicile des personnes aînées.
- Une association de professionnels de la santé intervient auprès du gouvernement afin de le sensibiliser à prioriser la place et les besoins du patient dans la réforme du réseau de la santé proposée par le projet de loi nº 15.
- Une fédération interprofessionnelle communique avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de s'assurer que le Programme national de la qualité des soins couvre les problèmes de santé liés à l'environnement et prévoit des actions quant à l'apprentissage de saines habitudes alimentaires.
- Une coalition d'agences de placement de personnel fait des démarches pour influencer l'élaboration du règlement prévu à l'article 338.2 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* pour que la réalité en région soit prise en compte dans la fixation de la rémunération du personnel.

P.S. Une réponse sera accordée à toute question portant sur le lobbyisme.

# Choisir le bon régime de retraite

**LUC BORGIA**
**Actuaire, conseiller agréé en avantages sociaux et planificateur financier – Gestion Vigie**

Collaboration spéciale

*Luc Borgia, actuaire, conseiller agréé en avantages sociaux et planificateur financier – Gestion Vigie.*

**Le meilleur moyen de se familiariser avec les notions financières et légales associées au régime de retraite, c'est de s'informer pour augmenter ses connaissances et, surtout, de consulter les meilleurs experts.**

Afin de vous aider à faire les bons choix, voici un bref portrait des différents régimes d'épargne-retraite parmi les plus avantageux et les plus intéressants, particulièrement pour les entreprises des zones et parcs industriels.

### RVER

Examinons d'abord la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER).

Toutes les entreprises de 10 employés et plus doivent « obligatoirement » proposer le RVER, histoire de se conformer à la loi, d'éviter les amendes et d'offrir à leurs employés une façon d'épargner en vue de la retraite.

Le RVER est un régime de base et demande une gestion et une implication non négligeable de la part de l'employeur.

Pour se conformer à la loi, l'employeur peut offrir, à sa convenance, une autre solution d'épargne collective.

*« Si votre entreprise n'offre pas de régime de retraite actuellement ou que les tâches administratives liées au RVER vous préoccupent, le REER collectif est une avenue à explorer »*, déclare l'actuaire Luc Borgia.

### REER/RPDB

Le REER collectif est le type de régime de retraite le plus simple à gérer et l'un des plus répandus auprès des PME québécoises. On le retrouve souvent combiné à un Régime de participation différées aux bénéfices (RPDB) afin d'optimiser les contributions et ainsi éviter les taxes salariales et les avantages imposables.

*« Une particularité intéressante ici pour favoriser la rétention de la main-d'œuvre puisque l'employeur peut choisir un délai d'acquisition pouvant aller jusqu'à deux ans. L'employé doit alors offrir un minimum de deux années de service, sinon les cotisations accumulées à son nom sont retournées à l'employeur »*, précise Luc Borgia.

### RRS

Le RRS est un Régime à cotisation déterminée, dont le montant des contributions est fixé à l'avance, mais pas celui du revenu de retraite. Les cotisations de l'employeur doivent être au minimum 1 % et ne sont pas assujetties aux taxes salariales.

Le Régime à cotisation déterminée est moins répandu que le REER/RPDB puisqu'il offre moins de flexibilité.

### RR-E

Le Régime de retraite exécutif (RR-E) est dans une classe à part puisqu'il est « un incontournable » pour les propriétaires d'entreprises avec ses avantages incomparables; c'est l'entreprise qui cotise jusqu'à 1,5 M $ de plus qu'un REER, cotisation non soumise aux taxes salariales, déduction des frais de gestion, solide protection contre les créanciers, numéro d'agrément de l'ARC, désignation de bénéficiaire, transfert intergénérationnel aux enfants, etc.

### RR-E pour cadres (RR-C)

Il existe aussi une formule RR-E, aussi nommé le RR-C, spécialement conçue pour les cadres favorisant deux éléments clés associés à la main-d'œuvre.

Un effet d'attraction pour un fonds de pension habituellement réservé aux grandes entreprises ou dans le secteur public, mais sans la plupart des contraintes.

*« Le RR-C suggère aussi, pour les deux parties, un élément de rétention à ne pas dédaigner qui permet d'assortir un délai d'acquisition des cotisations, après entente de gré à gré, entre l'employeur et le cadre »*, ajoute l'actuaire.

### PAE financier

Un récent sondage de FP Canada confirme à nouveau que l'argent, un sujet tabou, demeure la principale source de stress des Canadiens, bien avant la santé, le travail et les relations interpersonnelles.

Il est donc impératif de réfléchir à la mise en place d'un Programme d'aide aux employés, un PAE financier.

*« Un service efficace et totalement confidentiel d'accompagnement orienté sur le conseil et l'amélioration de la situation financière des employés grâce à un accès privilégié à des produits financiers et à un groupe d'experts »*, conclut M. Borgia.

**Luc Borgia**

418 627-4447, poste 214
Luc.Borgia@gestionvigie.com

**Supervision :**

**Marius S. Brisson**
Leader, Service exécutif,
et Conseiller spécial, Bureau du Président du conseil, CPI

1 855 222-2102 ou 514 972-2154
mbrisson@parcsindustriels.ca ■

# LOCAL INDUSTRIEL DE 4 625 PIEDS CARRÉS À LOUER

## Incluant une mezzanine de près de 497 pieds carrés

## 3260 avenue Watt, local 102 à Québec

**DISPONIBLE RAPIDEMENT!**

## AVANTAGES DU LOCAL

Ce local commercial, jusqu'à tout récemment occupé par une entreprise pharmaceutique, bénéficie d'aménagements de haute qualité. Idéalement situé à moins d'une minute des **autoroutes Henri IV (573)** et **Robert-Bourassa**, il convient parfaitement aux entreprises nécessitant un espace d'entreposage, une salle d'exposition ou des installations pour un usage industriel léger. Doté d'un vaste stationnement et de nombreuses commodités, il répondra efficacement à vos besoins de location.

- Près des grands axes routiers
- Excellente visibilité
- Deux quais de chargement
- Plusieurs espaces de stationnements

**COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE ÉQUIPE POUR UNE VISITE!**

IMMEUBLES ROUSSIN
RÉSIDENTIEL ▪ COMMERCIAL

**INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME DE RÉFÉRENCEMENT !**

Applicable au niveau résidentiel et commercial.
Nous offrons de **250$ à 1000$ à TOUTE PERSONNE QUI RÉFÈRE UN NOUVEAU LOCATAIRE**.

Ce dernier doit signer un bail avec Les Immeubles Roussin Inc. Des conditions s'appliquent.

**CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LES OPPORTUNITÉS**

**418.651.9443** **immeublesroussin.com**

Corporation des parcs industriels

La Classique de golf
INTER-PARCS INDUSTRIELS
Parcs Industriels.ca
20e édition

Mardi 4 juin 2024
AU CLUB DE GOLF DE LA FAUNE
Arrivée des joueurs – 10 h
Départ shotgun – 11 h

PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. Yannick Blier
Directeur développement des affaires

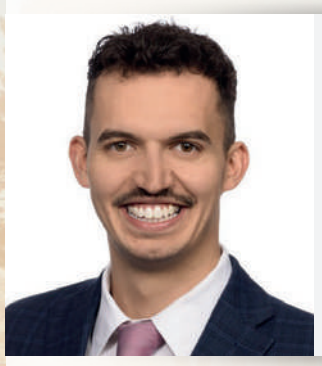

PURE INDUSTRIEL

Quatuor : 1 000 $
Joueur individuel : 250 $
Souper : 75 $ par personne
TAXES EN SUS

Commandite sur un trou : 750 $
TAXES EN SUS

Pour information :
Jenny Lapointe
Cell. : 581 999-8795
info@parcsindustriels.ca
1 855 222-2102

le JOURNAL des Parcs industriels
Le Journal d'information | www.journal-local.ca

À votre agenda

# Vos deux Rendez-vous inter-parcs industriels de l'automne

**(YG) L'automne marquera déjà les deux derniers Rendez-vous inter-parcs industriels à votre agenda 2024, l'événement D2020écouverte d'entreprises. Les gouverneurs et hauts dirigeants des zones, espaces et parcs industriels vous invitent à découvrir des entreprises intéressantes tout en vous permettant de développer votre réseau de contacts auprès de la communauté d'affaires de la grande région de Québec. Rappelons que les rencontres se tiennent sous le type de 5 à 7.**

**Rendez-vous nº3**

Le 17 septembre 2024

## Acier inoxydable Den-Mar

L'avant-dernier Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 17 septembre chez Acier inoxydable Den-Mar. Mme Marie-Pier Duquet, directrice générale de l'entreprise, aura le plaisir de vous accueillir au 1240, rue des Artisans, dans le parc industriel Saint-Malo.

*Mme Marie-Pier Duquet, directrice générale.*

**Rendez-vous nº4**

Le 15 octobre 2024

## Gentek

Le dernier Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 15 octobre chez Gentek. M. Philippe Normandin, vice-président régional, aura le plaisir de vous accueillir au 3240, avenue Watt, dans le parc industriel Colbert. ■

*M. Philippe Normandin, vice-président régional de Gentek.*

Corporation des parcs industriels

Retrouvez les nouvelles qui concernent les industriels de la région de Québec, visitez notre site Web :
www.parcsindustriels.ca

# Vous êtes un entrepreneur? Le RR-E est fait pour vous !

## Les avantages clés du RR-E

C'est l'entreprise qui cotise

Déduction corporative des frais de gestion

À l'abri des créanciers

Possibilité de transfert intergénérationnel

Jusqu'à 1,5 M$ de cotisations de plus que le REER

**Luc Borgia**
418-627-4447 poste 214
luc.borgia@gestionvigie.com
www.gestionvigie.com

GestionVigie
Cabinet de services financiers

SFL | Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

A.I.C.A., A.S.A., C.A.A.S., Pl. Fin., RIS
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Représentant autonome,
Partenaire de Gestion Vigie,
Partenaire du Régime de Retraite Exécutif
500-825, boul. Lebourgneuf,
Québec (Québec) G2J 0B9

RR-E MC
Régime de Retraite Exécutif
Cabinet de services financiers

RESTEZ **CONCENTRÉS**
SUR CE QUI VOUS **PASSIONNE**
DANS VOTRE **EXPERTISE.**

Synex
Assurance[MC]

**ON S'EN ASSURE POUR VOUS.**

# Gérer efficacement le risque

Avec les experts en assurance de dommages commerciale.

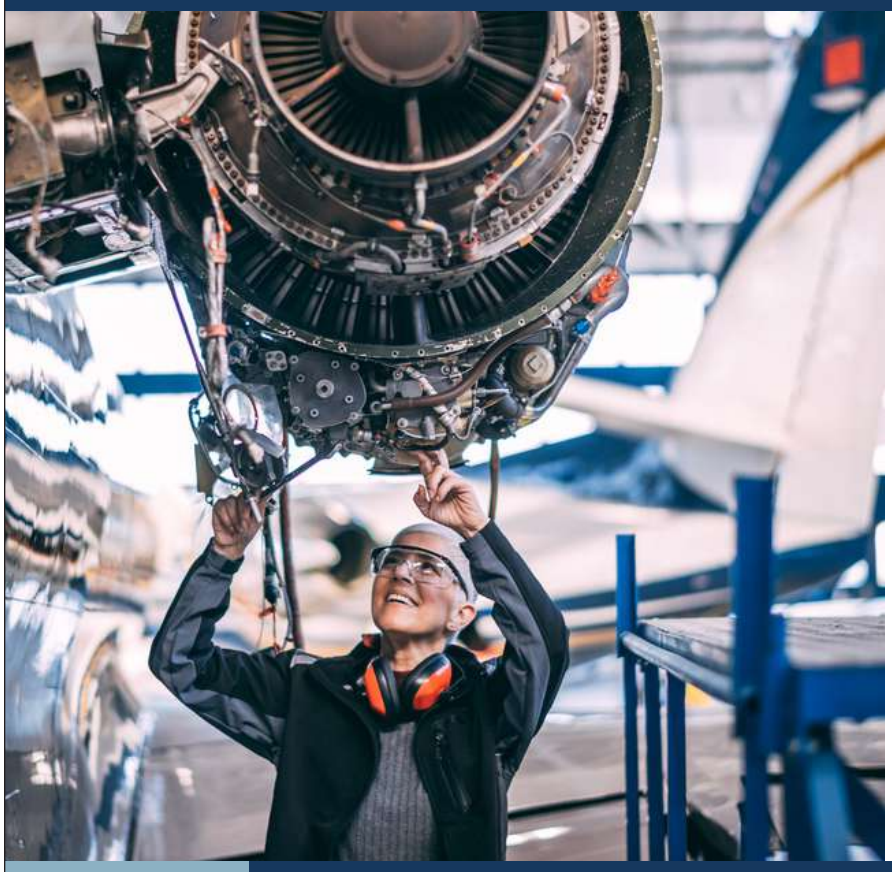

**CAUTIONNEMENT**
**BRIS DES ÉQUIPEMENTS**
**CYBERSÉCURITÉ**
**RESPONSABILITÉ CIVILE**
**ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**
**CARGO | TRANSPORT**
**PERTE DE PROFIT**
**CHANTIER**
**DÉLITS ET CRIMES**
**ERREURS ET OMISSIONS**
**RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**
**RAPPEL DE PRODUITS**
**FIDUCIAIRES**

**Synex | Couture Rochette**
Assurance[MD]

Gestion de risques
Cabinet en assurance de dommages

QUÉBEC
418 650-5566

LÉVIS
418 781-2227

SYNEX EST BASÉ À QUÉBEC ET REGROUPE UN RÉSEAU DE COURTIERS EN ASSURANCE DE DOMMAGES POUR LES ENTREPRISES, POUR LES PARTICULIERS, EN ASSURANCE COLLECTIVE ET EN SERVICES FINANCIERS. SYNEX EST 100% INDÉPENDANT ET DOTÉ DE 22 LIEUX D'AFFAIRES AU CANADA. SYNEX OFFRE À SES CLIENTS DE BÉNÉFICIER DE LA PRÉSENCE LOCALE DE SES COURTIERS, TOUT EN LEUR OCTROYANT LES AVANTAGES DU POUVOIR NATIONAL DU GROUPE.

**SYNEXCORP.COM**

Crédits photos : Sébastien Dion

*La 19e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels s'est déroulée, encore une fois, à guichet fermé.*

Un événement à ne pas manquer

# La 20e Classique de golf inter-parcs industriels se déroulera le 4 juin 2024 au Golf de la Faune

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

**La 20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels aura lieu le 4 juin 2024 au Golf de la Faune. Un événement qui sera, assurément, à ne pas manquer. Cette édition spéciale se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Yannick Blier, directeur du Développement des affaires chez Pure industriel.**

Vous êtes invités à vous inscrire le plus rapidement possible, car l'événement risque encore d'être présenté à guichet fermé. Remettre votre inscription à une date ultérieure pourrait faire en sorte que vous vous retrouviez sur une liste d'attente.

Pour information : Jenny Lapointe, cellulaire 581 999-8795; courriel à info@parcsindustriels.ca; ligne sans frais au 1 855 222-2102. ■

*M. Yannick Blier, directeur du Développement des affaires chez Pure industriel.*

# Pilote recherché...

Tonale PHEV

La toute première Alfa Romeo hybride rechargeable.
Même son prix est exaltant ! Livraison immédiate.

À partir de 50 500 $

FINANCEMENT AVANTAGEUX OFFERT SUR PLACE

VÉHICULE PRÉMIUM NUMÉRO 1
POUR LA QUALITÉ INITIALE
SELON J.D. POWER

STELVIO

Nous avons plusieurs modèles 2024 de différentes configurations qui sont prêts à prendre la piste.

Financement offert à partir de 4,99 %

Alfa Romeo de Québec

5620, boul. Sainte-Anne • 418-822-2424

*Toutes les offres mentionnées sont pour un temps limité, concernent nos modèles en stock et excluent toutes les taxes applicables. Le financement est sujet à l'approbation du crédit. D'autres conditions s'appliquent, tous les détails sur place.